



Pau, le 15 décembre 2008.

de :
Didier RAPPIN, président de la CNC

à :
DTR canyon de la CNC
Comité directeur de la FFCAM
Direction technique nationale
Présidents des clubs affiliés FFCAM
Bureau du club de Saint Georges
d'Espéranche

**Compte rendu des
Journées d'Automne de la
Commission Nationale de Descente de Canyon.
Saint Georges d'Espéranche – 12-13 novembre 2008**

1. Introduction.

Après plus d'un an sans réunion de commission, la CNC s'est réunie les 12 et 13 novembre 2008, à Saint Georges d'Espéranche, dans la banlieue lyonnaise.

La CNC tient à remercier le Club Alpin Français de Saint Georges d'Espéranche pour la mise à disposition de ses locaux ainsi que le verre de l'amitié offert à la commission. Situés à proximité de Lyon et de ses infrastructures qui ont facilité l'accès des membres de la CNC, les locaux simples mais fonctionnels ont parfaitement répondu au besoin de cette réunion.

Présents :

- Pascal Badin : CAF de Saint Georges, instructeur stagiaire
- Laurent Colin : CAF Touraine ; DTR Pays de Loire, moniteur
- Bertrand Hauser : CAF Annemasse, DTR, vice-président CNC, instructeur
- Fabien Marrouillat : CAF Saint Georges, moniteur (visite éclair)
- Pierre Metzger : CAF Isère, moniteur, responsable activité (le samedi)
- Pierre Piazza : CAF Saint Jeoire , moniteur
- Didier Rappin : CAF Pau, DTR, président CNC, instructeur
- Stefan Wagner : CAF Chambéry, DTR, instructeur stagiaire
- Marc Ducès : CAF Isère, candidat DTR (le samedi)

INDEX

1.	Introduction.	1
2.	Formations. Activités. Bilan 2008.	3
3.	Avancement des mémoires d'instructeur.	5
4.	Le diplôme professionnel en canyoning.	5
5.	Point sur les relations interfédérales.	5
5.1.	CCI Nationale.	5
5.2.	CCI Régionale.	6
5.3.	CCI Départementale.	6
5.4.	Retour des Journées d'Identité Canyon.	6
5.5.	Création de l'AFC.	6
6.	Les rassemblements.	7
6.1.	Positionnement sur les rassemblements hivernaux.	7
6.2.	Rassemblement Interfédéral (RIF).	7
6.3.	Rassemblements internationaux.	8
6.4.	Rassemblements régionaux.	8
7.	Couverture des DTRs.	9
8.	La communication.	9
8.1.	Listes de diffusion.	9
8.2.	Le memento.	9
8.3.	La plaquette fédérale « canyon ».	10
8.4.	Le passeport.	10
8.5.	Le manuel interfédéral.	11
8.6.	Le site Internet.	11
8.7.	Le groupe « haut niveau ».	11
8.8.	T-shirt CNC.	12
9.	Programme de formation 2009.	13
9.1.	Points pour la préparation.	13
9.2.	Programmation des stages.	14
9.3.	Budget.	15
9.4.	Norme EPI.	15
10.	Olympiade.	16
10.1.	Bilan 2005-2008.	16
10.2.	Objectif 2008-2011.	16
11.	Calendrier.	17

2. Formations. Activités. Bilan 2008.

Le programme 2008 comportait 30 formations et 7 rassemblements. 20 formations et 5 rassemblements ont été réalisés, soit 68% des actions.

Remarque sur le taux de remplissage.

Certaines actions de formation ont été remplies très rapidement dans les délais (2 mois idéalement, 1 mois dans la pratique). 4 formations ont été maintenues sous le seuil de remplissage. Elles ont permis de comptabiliser 5 cadres de plus dont 3 moniteurs. L'annulation de ces actions de formation aurait pénalisé plusieurs gros clubs et en particulier leurs écoles d'aventure (Annecy, Montpellier, Pau).

Tableau des formations, taux et succès.

Formation	Lieu	Organisateur	Participants	Reçus
Moniteur	Pelvoux Eychauda	CR Rhône Alpes	3	3 brevets
Initiateur	Albertville CIS	CR Rhône Alpes	3	2 brevets
Initiateur	Gavarnie Holle	CR Aquitaine	7	7 brevets
Recyclage	Alpes	CR Rhône Alpes	4	4 brevets
Leader -> Initiateur	Alpes	CR Rhône Alpes	4	4 brevets
UVTT	Alpes	CR Rhône Alpes	4	4 qualif
UVTT	Béarn et Soule	CR Aquitaine	3	3 qualif
UVTT	Roya - Vésubie	CR PACA	6	6 qualif
UVTT	Maroc	CR Aquitain	14	11 qualif
UVPA	Roya - Vésubie	CR PACA	8	6 qualif
UVPA	Gavarnie	CD 64	6	5 qualif
UVPA	Pelvoux - Eychauda	CD 64	8	8 qualif
UFTV	Grèce	CR Rhône Alpes	8	-
UFTV	Maroc	CR Aquitaine	14	-
UFTV	Roya - Vésubie	CR PACA	6	-
UFTV	Savoie	CR Rhône Alpes	2	-
UFTV	Sierra de Guara	CR PACA	8	-
UF Eau Vive	Saubrenas (01)	CR Auvergne	13	-
UF Eau Vive	Villelongue (65)	CD 64	10	-
UF Gdes Verticales	Pelvoux - Eychauda	CD 64	8	-
Recyclage	Pyrénées	CR Aquitaine	0	Annulé
Initiateurs (2 stages)	Portugal	CR Aquitaine	Pb de dates	Annulé
UVPA	Savoie	CR Rhône Alpes	0	Annulé
UVPA	Haute Savoie	CR PACA	0	Annulé
UVPA	Pyr. Orientales	CD 66	Non saisi	Annulé
UVPA	Provence	CD 13	Non saisi	Annulé
UF Autosecours	Vercors	CR Rhône Alpes	Pb de date	Annulé
UF Autosecours	Pyrénées	CD 64	Pb de cadres	Annulé
UF Terr. Aventure	Pyrénées	CD 64	0	Annulé
UF Gdes Verticales	Alpes	CR Auvergne	Pb météo	Annulé
UFTV	Pelvoux	CD 64	Non saisi	Annulé
UFTV internationale	Alpes	CR Rhône Alpes	Non saisi	Annulé

Rassemblement	Lieu	Organisateur	Participants	Remarque
JTR Aquitaine	Laruns (64)	CR Aquitaine	55	
JTR Rhône Alpes	Haute Savoie	CR Aquitaine	12	
Rass Pyrénéen	Gavarnie - Holle	CR Aquitaine	35	
Rass PACA	Pelvoux - Eychauda	CR PACA	15	
Rass International	Vercors	CR Rhône Alpes	200	
Rass InterFédéral RIF	Pyr. Orientales	CR Lang. Rouss.	Pb orga.	Annulé
Rass GORGS	Catalogne	Pratique libre	10 cafistes	
Rass Italien	Lombardie	Pratique libre	25 cafistes	

Stage en Grèce : ce stage répondait à la demande d'une structure grecque de clubs de pratique montagnarde pour faire une première formation sur le modèle du cursus de la CNC. La relation est intéressante et mérite d'être prolongée. Toutefois, les canyons de la région d'accueil sont très longs ce qui pose quelques soucis d'organisation pour une formation. D'autres formations pourront suivre dans le cadre de cette relation.

Concernant les subventions régionales, l'année 2007-2008 n'a vu aucune modification des montants, voir même l'absence d'aide dans certaines régions (Midi Pyrénées par exemple). Le message de la fédération sur le report des aides en région n'a pour l'instant aucune réalité pratique. Les budget 2008-2009 verront ils un changement ? Là est la question.

Sur le retour d'activité dans les clubs, le taux de retour dans Extranet est pour l'instant très faible. Toutefois, en rassemblant les chiffres déjà saisis et ceux obtenus directement auprès des clubs, il semble qu'un léger fléchissement de l'activité soit à attendre.

La perte de l'activité au CAF de Marseille (troisième club par son activité en 2007) va fortement peser sur le total (-500 journées environ). L'arrêt de l'activité dans ce club fait suite à un fonctionnement non-conforme avec les règles du comité directeur. Heureusement, certains clubs ont développé leur activité et le nombre de clubs actifs augmente. Mais les plus gros clubs qui n'ont pas enregistré de nouveaux cadres récemment ont vu également leurs cadres manquer un peu de souffle, conduisant à une baisse du volume final d'activité.

Le remplissage de la base Extranet reste un énorme problème. Le mode de saisie n'est pas compris par tous (additionner journées participants et cadres pour le total ; saisir pour information les cadres à part). De nombreux clubs ne saisiront pas. Le refus des cartes de cadres dans ce contexte n'est pas une incitation suffisante.

Au titre des cartes de cadre bénévole, il sera rappelé à tous les formateurs de la demander, afin de bénéficier des tarifs d'hébergement lors des stages. Globalement, le nombre de demandes annuelles se tient autour de 20.

3. Avancement des mémoires d'instructeur.

Un point d'avancement est fait sur le travail de mémoire des instructeurs stagiaires.

Pascal Badin : sujet = structure de la formation à l'Autosecours.

La rédaction a été pénalisée par l'annulation de l'UF Autosecours des Alpes. Toutefois, le travail est déjà bien avancé et l'usage pratique du document est prévu pour le début d'été 2009, lors du stage UF Autosecours niveau 1 des Alpes (juin).

Christophe Bourrel : sujet = le réseau d'alerte d'accès aux sites.

Le sujet est bien avancé. Il a profité des dernières réunions multipartites (fédérations et professionnels) sur le sujet. Christophe n'a pas communiqué son objectif de date.

Stefan Wagner : sujet = mémento du DTR.

Un brouillon a été transmis au jury de la CNC. Le document a pour objectif d'être lu par la DTN en mars, éventuellement mis à jour, pour un usage dès l'entrée en fonction des nouveaux DTR en 2009.

Thierry Valette : sujet = les référentiels techniques révisés des formations de cadres.

Thierry a pu se servir de son expérience lors de l'UVTT du Maroc et lors de l'organisation du stage initiateur pour illustrer et compléter son sujet. Toutefois, il n'a pas communiqué son objectif de date pour la mise à disposition auprès de la DTN (pour relecture).

4. Le diplôme professionnel en canyionisme.

Diverses entités françaises et internationales cherchent à faire apparaître et surtout à imposer le « brevet d'État canyon » ou son équivalent sur le terrain. Ce brevet s'adresserait en priorité à des personnes n'ayant pas les niveaux suffisants en escalade, spéléologie ou haute montagne pour accéder à l'un des 2 monitorats d'État ou du diplôme de Guide de Haute Montagne, délivrés en France. De plus, dans un contexte de libéralisation européenne de la prestation de service, l'harmonisation des cursus européens tire plutôt vers le bas.

La CNC se pose la question du bien fondé d'un tel diplôme dans un paysage canyonistique déjà très encadré professionnellement. Le territoire peut-il encore absorber une vague de « BE canyon » ?

Si la CNC n'apportera pas une farouche défense de cette idée, elle conçoit tout à fait que des adhérents de la FFCAM, qui suivraient une formation de cadre fédéral en canyionisme, puissent un jour vouloir profiter de cette formation pour poursuivre vers une professionnalisation en canyon. Il est donc, dans cet objectif, primordial d'assurer une homogénéité de la formation de la CNC avec les autres formations fédérales françaises, homogénéisées au sein de la CCI (FFME + FFSpéléo), afin de ne pas pénaliser les adhérents cafistes concernés.

5. Point sur les relations interfédérales.

5.1. CCI Nationale.

L'impossibilité de la CNC d'intégrer la CCI est héritée de différents existants entre les directions de la FFME et de la FFCAM, en dehors du contexte du canyionisme. La direction de la FFME a émis un veto à tout accord tant que les différents entre les deux fédérations ne seront pas globalement réglés. Cette position a été transmise par la DTN FFME au bureau de la CNC lors de la réunion tri-fédérale d'Aragouet, le 14 septembre 2008.

5.2. CCI Régionale.

Pour les structures de la CCI, compte tenu des objectifs des structures CCI, l'échelon régional n'a pas pour l'instant de motivation et aucune CCIR n'est envisagée.

5.3. CCI Départementale.

Les structures départementales par contre répondent aux besoins liés aux enjeux de terrain, notamment dans le cadre de déploiement des CDESI. Une seule CCID existe, dans le 65, profitant de la non-représentativité actuelle des clubs FFCAM du département dans l'activité, et du manque d'implication des professionnels.

Dans d'autres départements, pour lesquels les 3 fédérations sont actives et en contact avec les professionnels organisés, un regroupement hors CCI est déjà en vigueur (AGESSEC 01, CDPCanyon74) et un autre en phase finale de montagne (CDC64). Ces structures montées à l'échelle de département s'appuient sur une réalité de terrain et une expérience assez longue déjà pour la gestion des sites. Chaque fédération apporte son dynamisme propre, au côté des professionnels, pour faire vivre une seule structure interlocutrice des pouvoirs publics pour les dossiers concernant l'activité (arrêtés municipaux, CDESI, plan départemental de préfecture, gestion des secours, ...).

5.4. Retour des Journées d'Identité Canyon.

Les Journées d'Identité Canyon (JIC) se sont tenues à Marseille début mai.

Les fédérations actives en canyon étaient toutes représentées à cette réunion, FFS (Claude Roche, Eric Alexis), la FFME (Norbert Apicella, Fred Nardin), la FFCAM (Bertrand Hauser, après coordination avec Bernard Mudry). Quelques individuels ont également participé.

La question de fond était de débattre de l'utilité d'une nouvelle structure de gestion de la discipline. La réponse a été négative. Par contre, il a été unanimement partagé le fait qu'il était nécessaire de rassembler les acteurs de l'activité, de travailler ensemble. Un tel rassemblement a pour vocation d'être une pépinière de bonnes idées à mettre en œuvre sur le terrain.

5.5. Création de l'AFC.

Peu après cette réunion JIC, l'AFC a été créée (Association Française de Canyon).

Cette association n'est pas l'émanation des fédérations mais procède d'un consensus entre quelques personnes. Elle a pour objet de rassembler les pratiquants ainsi que les clubs actifs. Si l'objectif est de concrétiser le « rassemblement » prôné lors des JIC, et de matérialiser la « pépinière » de bonnes idées, une telle action aurait pu être opportune. Mais dès l'été, l'AFC a proposé à ses adhérents un cursus de formation, calqués sur les cursus fédéraux déjà existants, donc se plaçant en concurrence directe, notamment auprès des pratiquants non fédérés.

La CNC débat de la recevabilité d'un tel cursus. Enseigné en dehors de toute fédération, il n'a pas de légitimité pour l'instant, tant que l'AFC n'effectue pas les démarches nécessaires. Toutefois, il semble que la direction de cette association ait déjà pris contact avec le ministère des sports. Pour le moment, l'information des participants à ces stages ne paraît pas être complète.

En attendant tout positionnement officiel (DTN FFCAM, ministère), la CNC ne reconnaît pas d'équivalence des brevets délivrés par l'AFC pour l'encadrement au sein des clubs de la FFCAM, mais est prête à s'informer du contenu et du mode de formation dispensé (référentiel, règlements de formation).

L'AFC s'investit également dans des actions de rassemblement, et dans ce cas donc bien en ligne avec l'idée directrice issue des JIC. Trois rassemblements sont déjà proposés : Ice Canyon, le Raid, rassemblement en Corse.

Dernier point : l'AFC propose à ses adhérents une assurance assez bon marché et des coupons découvertes à 2 euros. La mise en œuvre de ces coupons est des plus faciles, contrastant avec les contraintes du nouveau coupon FFCAM, tout ceci alors que l'assureur de l'AFC n'est autre que la MAIF !

En fait, la carte découverte FFCAM n'est pas si contraignante que cela, si l'on recourt dans l'urgence, en l'absence de code disponible pour la saisie Extranet (code gardé par le club et non diffusé aux responsables d'activité), au fax (01.42.03.55.60) ou à la boîte mail (cartdecouv @ ffcam.fr).

6. Les rassemblements.

6.1. Positionnement sur les rassemblements hivernaux.

A la demande du comité d'organisation FFME-FFS du rassemblement hivernal des Pyrénées (Gèdre, 7 et 8 mars 2009), une position naturaliste a été obtenue via la CNPMet avec le concours du Parc Régional des Bauges. Toutefois, aucun élément quantitatif et scientifique n'existe pour conforter les positions avancées qui sont essentiellement basées sur des considérations de « bon sens ». L'impact de la discipline a déjà livré par le passé certains résultats surprenants et opposés aux conclusions intuitives rapides (qualité des eaux en aval des parcours en fin des années 90).

Concernant le soutien financier, il faudra chercher à trouver des subsides régionaux issus des comités FFCAM. Les demandes institutionnelles ayant déjà été réalisées par les organisateurs.

Participer à ce projet permet aussi d'envisager d'être attentif à l'aspect environnemental (les sociétés de pêche ont déjà été consultées et n'ont pas exprimé d'objection) et d'être bien informé sur ce type d'activité afin d'en évaluer l'intérêt pour les pratiquants et l'impact sur l'environnement.

6.2. Rassemblement Interfédéral (RIF).

La CNC prend connaissance du cahier des charges proposé. Ayant connu les rassemblements purement CAF, puis ayant initié les premiers RIF (2003, 2004), fort lui est de constater que les organisations dérivent vers une action de nature « congrès », entraînant une désaffection croissante de cafistes et rendant son montage complexe. En outre, la méthode de programmation, à savoir stimuler des acteurs dans une région prédéfinie, n'est pas saine. Imposer une date sans tenir compte des sites potentiels ni des contraintes locales possibles, n'est pas non plus une position saine. Enfin, aucun organisateur ne s'est à ce jour manifesté. Seul un rassemblement national se profile en Corse (AFC). Ne faut-il pas plutôt se joindre à une telle organisation, renouant avec l'esprit de « bonne franquette » qui régnait aux débuts de tels rassemblements, pour relancer de grands rassemblements en France ?

La question sera posée aux responsables RIF de la FFME et de la FFSpéléo.

Pour justifier sa position, la CNC argumente aussi sur la dérive budgétaire des montants associés au 3 derniers RIF. La surenchère conduit aussi à une participation de plus en plus onéreuse à un RIF, ce qui est contraire à la notion de rassemblement.

6.3. Rassemblements internationaux.

Dans un souci d'équité, les participants de la CNC prennent majoritairement position sur le fait que la participation à tout rassemblement international reste une démarche personnelle, non supportée financièrement par la fédération. Toutefois, la fédération restera informée quand une participation officielle existe ou est requise par le comité d'organisation (intervention en séance plénière par exemple). La fédération pourra alors aider le ou les représentants par l'attribution de support de communication (vêtements griffés FFCAM, support de communication édité par la fédération, etc ...).

En outre, pour l'image tant de la fédération que de la commission, il est décidé que lorsque des cafistes participent à ces rassemblements, la CNC cherchera un volontaire pour faire un retour d'expérience, à communiquer aux travers des moyens de communication de la fédération : page spécifique du site Internet (à créer), LMA, autre selon les indications du comité Communication.

6.4. Rassemblements régionaux.

Les rassemblements régionaux marchent bien dans les Pyrénées, où une communication le long du massif est efficace.

Dans les Alpes, ils sont en pertes de vitesse.

Le rassemblement PACA 2008 a sans doute pâti d'une trop tardive communication directe vers les clubs.

Les JTRs Alpes ont sans doute été programmées trop tardivement. De plus leur structure à 2 vitesses ne répond pas forcément à l'attente des pratiquants, plus à la recherche d'une action ouverte à tous, y compris de non cafistes (comme cela se pratique dans les Pyrénées). Les DTRs Rhône Alpes travailleront ce point.

7. Couverture des DTRs.

Cette année, la CNC s'appuyait sur 10 DTRs et 4 chargés de mission pour traiter les sujets de son ressort.

Dors et déjà 5 DTRs sont élus (Pays de Loire, Aquitaine, Languedoc Roussillon, PACA), dont 1 nouveau (remplacement de Richard Zanelli par Christian Lamasse).

Selon les informations de la CNC, il pourrait apparaître des DTRs en Alsace (candidature effective connue), en Bourgogne (2 nouveaux clubs actifs), en Franche Comté, en Haute Normandie.

Le renouvellement des postes en Rhône Alpes sera assuré, avec le remplacement probable de J. Willemin par Marc Duces (CAF de l'Isère).

Un maximum de 15 DTRs est envisageable, avec un nombre de 12 plus réaliste.

Outre ces élections, afin de pouvoir valider tous les sujets en charge de la CNC, des « lettres de mission » seront rédigées pour les spécialités suivantes :

- dossiers médicaux, secours et auto-secours. Jérôme LECHAT, médecin et moniteur FFCAM sera approché afin d'être éventuellement missionné.
- conseiller technique canyon national. Poste occupé actuellement par Henri VINCENS. Ce dernier se verra proposer de reconduire son implication.
- conseiller technique pour les équipements, le secours et la formation. Charge actuellement assurée par Olivier GOLA.
- chargé de la structuration des écoles de descente de canyon en France et à l'étranger. Charge actuellement tenue par Gilbert DJURAKDJIAN.

8. La communication.

8.1. Listes de diffusion.

La diffusion des informations se fait par l'intermédiaire de plusieurs listes d'adresses électroniques. Toutefois et surtout avec l'arrivée de nouveaux élus, la refonte de ces listes est nécessaire. En outre, il manque une liste d'information généraliste à vocation d'informer toutes les personnes qui le souhaitent. Cette liste débutera avec l'ensemble des élus, formateurs et autres personnes déjà identifiées. Elle s'enrichira ensuite au gré des intentions. Le niveau d'information prévue sera depuis la commission vers les pratiquants. La remontée d'information ou les questionnements doivent par contre continuer de circuler via les DTRs, afin d'éviter le tout et le n'importe quoi.

8.2. Le mémento.

L'arlésienne du mémento canyon commence à poser de graves problèmes, notamment pour la tenue des stages.

La perte informatique d'une des synthèses numériques n'a pas permis d'avancer sur le sujet. Il est donc urgent de refaire une synthèse numérique. B. Hauser se propose de mettre en service un espace dédié et partagé permettant de régénérer une base à jour de tous les documents existants.

La revue du sommaire pourra se faire très vite. A partir de ce sommaire et des pièces déjà réalisées, il faudra définir une équipe de travail pour traiter le sujet en priorité.

8.3. La plaquette fédérale « canyon ».

Diverses activités disposent d'une plaquette d'information sur la pratique des activités au sein de la FFCAM.

Deux formats existent. Le premier sous forme de petit livret A5 semi rigide. Ce support suppose pas mal de travail de conception, et nécessite une impression professionnelle pour être communiqué. Le second support est une page de format A4 pliée en 3 volets. Ce second format est préféré car il est plus direct, plus simple à lire pour les personnes cibles. Il est également plus simple à réaliser et peut être diffusé non seulement en version imprimée mais également en format numérique.

L'objectif de cette plaquette est un usage grand public, à diffuser dans les clubs et lors de salons ou de rassemblements. Il pourra s'articuler sur la proposition de l'activité au sein de la fédération mais aussi sur la proposition de formation de la CNC :

- On vous encadre
- Devenir autonome
- Jusqu'au niveau cadre
- Une activité vivante :
 - Les clubs
 - La formation
 - Les jeunes
 - Les rassemblements
 - Les contacts
 - Rappels de sécurité

Le futur groupe communication sera en charge de sa réalisation.

8.4. Le passeport.

Deux clubs se sont lancés dans l'usage d'un nouveau passeport de formation, permettant le suivi et la validation du niveau « autonome » au sein du club (Clermont Auvergne, Pau). Ceci montre bien l'utilité d'un tel outil. A ce jour, l'ancien passeport est obsolète.

Il faudra dès 2009 reconstituer un groupe de travail pour travailler un contenu remis à jour (mise à jour du cursus) et réfléchir à une forme pratique et la moins onéreuse possible. Le format A5 utilisé par le passeport Jeunes est une piste à étudier. La réalisation pourrait alors bénéficier des travaux déjà réalisés par le siège sur ce document.

Le texte actuel est sous X-press. Il faut pouvoir le retravailler. En outre, il faut prévoir que l'obtention du brevet nécessite 2 stages et donc inclure cette possibilité dans les pages concernées. En outre, il faut inclure les attestations aux stages UFCA et AFPS afin de permettre au titulaire de retrouver aisément ces documents.

8.5. Le manuel interfédéral.

Le nouveau manuel FFME-FFS est une catastrophe sur certains points. Sa lecture est unanimement jugée très lourde et indigeste. Quelques erreurs techniques sont également présentes. Il est donc difficile de s'en servir efficacement.

Le précédent ouvrage de la FFS reste une valeur sûre, même s'il faut là aussi prendre garde à quelques évolutions intervenues depuis son édition.

La CNC souhaiterait un document plus ciblé et pratique. Mais cela demande une ressource humaine qui n'existe pas. Dès que l'usage de la corde est nécessaire, faire des photos et les travailler en dessins est un exercice très long. Mais la photo seule n'est pas une bonne solution (on ne voit pas bien).

Un groupe de travail sera proposé pour faire un état des lieux du manuel EFC et proposer des fiches mises à jour ou de nouvelles quand cela est nécessaire. Ce travail se fera au fil du temps lors de stages ou rassemblements.

8.6. Le site Internet.

Même si un mieux a pu être constaté dans les pages canyon du site fédéral, il reste encore pas mal de travail à faire.

La correspondante sur le sujet est Anne Degrey, mais il est aussi possible de passer par Fabrice Lardreau (affecté partiellement au site également).

Le principe de modification des pages est simple :

- réaliser une proposition écrite : texte format rtf ou word + images de ce qui doit apparaître (format Powerpoint par exemple),
- validation par le bureau de la CNC,
- transmission des éléments à A. degrey et F. Lardreau par le président de la CNC.

Un des gros manques aujourd'hui est de simplement pouvoir accéder à la liste des DTRs de l'activité, leur zone géographique attribuée et le moyen de les contacter.

En outre, le recours quasi systématique au téléchargement pour accéder à une information est un exercice lourd et fastidieux. Il faut pouvoir évoluer.

Pour ce dossier un groupe sera également à constituer afin de tester le site, évaluer les besoins et les bugs, proposer les aménagements et évolutions.

A noter que depuis 2008, les partenaires canyon (Résurgence, Vade Retro) ont leur logos en page canyon avec lien direct sur leurs propres sites.

8.7. Le groupe « haut niveau ».

Si l'objectif d'un groupe « phare » à la CNC peut sembler dans la logique d'autres groupes équivalents dans la fédération, les membres présents de la CNC s'entendent pour se préoccuper à ce qu'un tel groupe ne revienne pas à constituer une classe privilégiée de personnes qui pourraient profiter des subsides communs à leur intérêt personnel.

Le problème est de trouver un cadre et une motivation non seulement pour un groupe féminin, mais aussi pour un groupe masculin, alors que la descente de canyon est bien loin de la culture de la performance. La constitution d'un groupe masculin est voulue par la DTN, dans un souci de cohérence avec les autres activités et par le fait de ne pas générer de différence. Le groupe féminin pourrait être motivé par le fait que l'investissement féminin dans l'encadrement reste très faible à ce jour, et qu'un groupe féminin pourrait être une vitrine incitant plus les femmes à s'investir dans la démarche de l'encadrement.

La petite équipe de réflexion constituée de Ludivine Vaillat, Sophie Tauzin et Christophe Bourrel a été invitée à produire une petite synthèse de sa réflexion afin que la CNC statue rapidement sur le sujet.

Ci-dessous, le détail de la proposition émise par C. Bourrel (après la réunion) :

Pré-requis : Initiateur validé ou initiateur dans l'année qui suit l'inscription

Nombre de participants : un petit groupe, 6 maximum par équipe (2 équipes : femmes, hommes), 4 serait un chiffre idéal.

Validation des dossiers : par la direction du groupe « haut niveau » dont les membres sont désignés par la CNC. C. Bourrel est candidat, si le projet retient l'attention de la CNC, pour la première olympiade de test. A la CNC et la DTN de juger au bout de 4 ans de l'impact et de la justification des groupes.

Objectif pratique : amener l'ensemble des participants à un instructorat validé au bout d'une olympiade afin de permettre un renouvellement sensible des cadres de la CNC

Objectifs intermédiaires :

- le monitorat en année N,
- l'ensemble des UV et UF sur les années N et N+1,
- une action d'envergure, éventuellement à l'étranger, avec un but de formation et/ou de découverte et équipement, avec la réalisation d'un outil destiné à la CNC (topo local, ...) en année N+2,
- un stage instructorat en année N+2,
- l'année N+3 est dédiée au mémoire et à l'encadrement de formations (avec tutorat).

Impact budgétaire : l'implication dans ce projet implique des subventions. Les besoins financiers porteront principalement sur des honoraires de guides (plusieurs différents pour avoir plusieurs façons de voir les choses) et des dédommagements de frais de déplacement et d'hébergement. Il sera toutefois possible d'adapter l'organisation pour limiter les coûts au maximum. Idée annexe : recherche de sponsors et partenaires spécifiques.

Un projet de groupe : NON, plusieurs...

- des comptes-rendus de chaque réunion
- une action d'envergure éventuellement à l'étranger : pour apprendre à organiser, pour enseigner dans d'autres contrées, pour découvrir, pour vivre en groupe,
- des opérations ponctuelles de formations avec des comptes-rendus de la part des formateurs et des stagiaires,
- une présentation annuelle de l'avancée du groupe, réalisée par le groupe et par l'encadrement,
- une présentation particulière du groupe à l'issue de l'olympiade.

Le nombre de rencontres : 1 week-end par trimestre hors formations.

Des outils : un forum interne au groupe.

8.8. T-shirt CNC.

Le stock des T-shirts, réalisés en 2005, est épuisé. La demande pour ce support existe. Un projet est donc à réaliser, avec en premier lieu une étude de budget et des ressources techniques disponibles via le siège fédéral.

9. Programme de formation 2009.

9.1. Points pour la préparation.

La préparation du budget 2009 doit respecter les différentes directives suivantes de la fédération, transmises depuis la vice-présidence aux activités :

- il faut travailler à un objectif de -10% sur le budget ; dans la pratique, cette réduction sera appliquée sur le budget prévisionnel 2008 pour développer le budget prévisionnel 2009.
- le mode de calcul de 80% des frais de BE sur les stages de cadres est maintenu.
- aucune subvention ne peut être dirigée vers un club. Seules les actions des comités sont susceptibles d'être aidées, moyennant un public national.
- l'enveloppe des rassemblements nationaux est de 2000 euros pour une année.
- les dotations pour expéditions et participation à rassemblements internationaux sont discutées dossier par dossier avec la vice-présidence.

Quelques détails pratiques sont rappelés afin de maîtriser au mieux les budgets des formations :

- tarifs des pensions : les tarifs observés en 2007 montrent une nette augmentation du prix des pensions, notamment dans les Alpes. Le surcoût sur les prestations de nourriture est observé de façon similaire sur les structures FFCAM et les autres. Pour cette raison, la base de calcul de la pension est révisée à la hausse, passant de 36 à 40 euros.
- Nuitées : en raison des avantages en nature sur les nuitées en structures FFCAM, il est :
 - o Recommandé de solliciter une structure FFCAM pour l'accueil d'une formation, quand l'objectif et la date sont compatibles (malheureusement assez peu le cas)
 - o Demandé aux cadres actifs de demander leur carte de cadre s'ils peuvent y prétendre (10 journées d'encadrement) afin de faire gagner jusqu'à près de 100 euros sur un stage de 6 jours à deux cadres.

Remarque de la part des organisateurs 2007-2008 : certaines structures non FFCAM proposent des tarifs de pension à peine plus élevés que ceux du Centre National FFCAM de L'Eychauda. Eu égard à l'éloignement du centre et à la période d'accessibilité réduite des canyons du Briançonnais (juillet selon les années, à septembre), cette situation ne favorise pas la fréquentation du centre national pour les actions de canyon. La logistique de l'Eychauda dispose toutefois de gros atouts qui le rendent bien adapté à toutes les formations (SAE, salle de travail, local matériel, hébergement et restauration sur place et de qualité).

Compte tenu du nombre d'annulations et du faible taux de remplissage de certaines formations, il est décidé :

- de réduire le nombre d'UVPA et d'UFTV, avec 4 à 5 stages maximum.
- de limiter les UVTT à 1 par grande région : Alpes du Nord, Alpes du Sud, Pyrénées.
- de recenser dès à présent, par les vecteurs de communication directs (voir le sujet), les clubs disposant d'initiateur afin de recenser les possibles stagiaires moniteurs.
- les stagiaires potentiels initiateur étant dénombrés dès à présent au total de 16 (Cannes 2, Toulouse 3, Clermont 2, Brignoles 1, Pau 1, Annemasse 3, Grenoble 2, Annecy 1, Besançon 1, Drôme 1), 2 stages d'initiateur seront programmés. Un autre est programmé au Maroc, dans lequel peu de places seront disponibles (voir aucune) pour des métropolitains. En effet, le CAF de Casablanca dispose de 3 ou 4 prétendants sérieux et la Fédération Royale Marocaine de Ski et de Montagne (associée depuis EFCAM2007) de 3 autres, ces 6 à 7 personnes disposant de la qualification « tests

techniques » de la FFCAM, de l'UFCA et d'un brevet de secouriste. Il ne devrait donc pas y avoir plus d'un ou deux stagiaires métropolitains.

- un seul recyclage de cadres est prévu. Le recensement préliminaire permet de dénombrer 4 candidats intéressés (Tours, Annecy, Annemasse, Montpellier). Il faut rapidement extraire la liste de la base fédérale des cadres afin de démarcher d'ores et déjà les autres cadres concernés.
- déplacer la programmation des UF Autosecours en début de saison afin d'éviter les problèmes de disponibilité d'encadrement en fin de saison.
- pas de programmation de l'UF CTA pour 2009. Cette UF pourrait disparaître à l'avenir et faire l'objet d'une séance intégrée à d'autres formations (stage moniteur, instructeur).

9.2. Programmation des stages.

Soumis à corrections et modifications :

Initiateur :

- Maroc : 4 au 11 avril, CR Aquitaine, O. Gola
- Alpes du Nord : 11 au 16 mai, CR Rhône Alpes,
- Alpes du Sud : 6 au 11 juillet, Pelvoux, CR Rhône Alpes,

Moniteur :

- Pyrénées, Gavarnie : 3 au 8 août ; couplé avec un stage UVPA

Recyclage :

- Alpes: date à prévoir ; recensement en cours des cadres concernés.

Tests techniques UVTT :

- Bauges : 18 et 19 avril par B. Hauser et P. Badin
- Pyrénées : 25 et 26 avril par D. Rappin et JM Balen
- Alpes Maritimes : 6 et 7 juin, CR PACA par C. Lamasse et R. Zanelli

UFTV

- Mont Perdu : 27 juin au 2 juillet, CR PACA, par R. Zanelli et C. Lamasse
- Albertville : 11 au 14 juin, CR Rhône Alpes

UVPA

- Maroc : 4 au 11 avril
- Alpes Maritimes : cycle en avril et début mai, CR PACA, R. Zanelli
- Jura : 8 au 10 mai et 1 we en septembre, par CAF Alsace, F. Brenckle et C. Guntz
- Mont Perdu : 30 juin au 5 juillet CR PACA, par R. Zanelli et C. Lamasse
- Sierra de Guara : 5 au 11 juillet, CR PACA, par R. Zanelli et AM Lavergne
- Gavarnie : 5 au 8 août, CD64

UF Eau Vive

- Villelongue : 9 et 10 mai, CD64, action commune avec EFC
- Juin, Comité Régional Auvergne.

UF Autosecours

- 6 et 7 juin, Isère

UF Grandes Verticales.

CR Auvergne, C. Bourrel

UF Équipement :

- Maroc : 1 au 7 avril, CR Aquitaine, par O. Gola
- Une UF dans les Alpes, par P. Metzger et O. Gola.

Rassemblements :

Régionaux :

- Journées Techniques Régionales Aquitaine : 25 et 26 avril
- Rassemblement Pyrénéen : 1 et 2 août, Gavarnie, CR Aquitaine et CR Midi Pyrénées
- Journées Techniques Régionales Alpes

Nationaux :

- rassemblement hivernal Pyrénées (Gèdre, 7 et 8 mars 2009) tri fédéral
- rassemblement national Corse : en mai ; la CNC accompagnera l'action (organisation locale)
- RIF : à prévoir début septembre dans les Alpes Maritimes.

9.3. Budget.

Le budget prévisionnel 2009 a été transmis à la DTN, avec un montant global de 13450 euros, soit une baisse de 10% par rapport au budget prévisionnel de 2008, et ce en conformité avec la requête de la DTN. Le budget alloué sera connu en décembre.

9.4. Norme EPI.

Pascal BADIN fait une intervention sur la nouvelle norme EPI applicable depuis avril 2008. L'ancienne norme, expérimentale XPS-72-701, a été remplacée par une norme définitive NF-S-72-701.

Il sera demandé à la DTN de se saisir de ce document (payant et non diffusable massivement), d'en faire la synthèse afin de communiquer aux clubs et commissions les conséquences pratiques et les méthodes à mettre en place pour le suivi et la gestion des EPIs.

10. Olympiade.

10.1. Bilan 2005-2008.

Le point marquant de l'olympiade aura été l'effort important réalisé pour monter un nouveau cursus qui assure à la fois une formation optimale des pratiquants et cadres de la FFCAM et qui soit harmonisé avec les cursus de formation des autres fédérations qui forment dans la discipline en France (FFME et FFSpéléo). La mise en place du cursus de façon effective en 2007 a rencontré un vif succès.

Dans la logique de formation, la CNC a pu enfin mettre en place une relation sur le terrain avec les clubs CAF du Maroc. Si la découverte du pays, des sites et des stagiaires ont posé quelques soucis la première année, le cursus de formation engagé devra fournir les premiers cadres dès 2009. La relation nouée avec la Fédération Royale Marocaine de Ski et de Montagne est dans ce cadre un point majeur pour le développement de l'activité dans ce pays. Le potentiel enfin avéré de la Vallée de l'Ahançal permet non seulement d'assurer des formations sur ce spot mais présage également d'un énorme potentiel de pratique dans le pays entier. Reste à trouver les moyens d'un développement concerté de l'activité, respectueux des populations et des sites.

Au niveau interfédéral, la CNC est un interlocuteur incontournable. Elle est officiellement intégrée au réseau national d'alerte canyon et participe, au travers de certains de ses membres, aux coordinations départementales pour la gestion du canyonisme. Toutefois, l'intégration à la CCI est un échec suite à l'opposition unilatérale et indéfectible de la FFME.

En terme d'activité, le nombre de clubs actifs est passé de 52 à 68 clubs. Ceci nécessite une attention permanente pour la formation des cadres afin d'assurer un encadrement de qualité dans les sorties de club. Parallèlement, l'activité s'est accrue de 6400 à 8500 journées de participation en 2007, avant une baisse vers 8000 en 2008, notamment associée à un printemps et début d'été climatiquement catastrophiques.

Dans cette même période, la CNC a assuré 53 formations, délivrant 76 brevets. Les actions de formation sont complétées par les rassemblements, au nombre de 27 en 4 ans. Après une très forte motivation en 2006 et 2007, 2008 a montré les limites des gros rassemblements avec une faveur préférentielle sur des rassemblements régionaux plus conviviaux.

Le renouvellement des cadres instructeurs a montré qu'il fallait au minimum une session d'instructorat par olympiade. Mais devant la demande constante de stages, il faudra envisager de renforcer cet effort afin d'assurer la relève.

10.2. Objectif 2008-2011.

La première cible concerne les clubs avec une activité réduite. Assurer l'encadrement dans de bonnes conditions et assurer le suivi de l'activité nécessite à minima que chaque club dispose d'au moins un moniteur. Cet objectif ambitieux sera travaillé dès 2009. Les clubs disposant de cadres peuvent en effet aussi prétendre à intégrer l'activité de canyonisme dans leur école d'aventure dans les meilleures conditions possibles.

Depuis 2007, un certain nombre de femmes ont obtenu leur brevet, initiatrices pour la plupart, et 2 monitrices. Il paraît important alors que la commission se féminise, d'assurer l'effort consenti à l'accès aux brevets pour les femmes, en démystifiant le rôle et les moyens d'y arriver, mais également en amenant certaines d'entre elles jusqu'au niveau instructeur. Dans cette logique, et décliné tant pour les hommes que pour les femmes, un groupe intitulé « haut niveau » (nom à adapter) sera débattu à partir d'un embryon de projet, et si la CNC le retient, proposé au comité directeur. Ces groupes permettront un parcours « accompagné » pour de futurs cadres souhaitant obtenir en une olympiade le brevet d'instructeur.

Au moyen des rassemblements et journées techniques, et par une plus grande cohésion entre les DTRs et la commission, la CNC souhaite réhabiliter le lien entre la gestion des activités dans les clubs et les efforts de la fédération et des régions. Le travail de communication nécessaire (plaquette, Internet, liste de diffusion) a déjà débuté. Un groupe de travail spécifique sera constitué.

11. Calendrier.

Après quelques échanges de coups de téléphone, il est décidé de provoquer une réunion de la CNC à Rivesaltes, lors de l'AG de la fédération, les 24 et 25 janvier 2009. A cette occasion, le projet d'olympiade, la validation du programme 2009 et la proposition de nouvelle composition de la CNC seront abordés.